|  |
| --- |
|  C:\Users\SE-Unsa07\Desktop\Mallette logos 2018\logo_unsa-VOTE.png |
| ***Lettre d'information n°365 du 30/04/2019*** |
|  | **Sommaire****- Grève le 9 mai : lieux et heures de rassemblements****- Grève le 9 mai : NON au projet de loi sur la Fonction publique****- Mouvement : décalage des commissions de barèmes au 6 mai****- Annonces Macron : le SE-Unsa demande des garanties sans attendre !****- Adhésion découverte au SE-Unsa** |
| **Grève du jeudi 9 mai : lieux et heures de rassemblement** |
| **L'Unsa comme les 8 autres fédérations de la fonction Publique appelent à un mouvement de grève le jeudi 9 mai prochain :****Ardèche - Privas :** rassemblement à la Préfecture à 10h30 manifestation qui se dirigera vers le Conseil Départemental pour un retour à 12h00 devant la Préfecture. Un pique nique avec repas sorti du sac sera possible devant la préfecture. Une audience a été demandé en Préfecture en fin de manifestation.**Drôme :** rassemblement à 14h00, Guilherand-Granges pour une manifestation qui se terminera devant la Préfecture de la Drôme. |
| **Grève le 9 mai : NON au projet de loi sur la Fonction publique** |
| **L’Unsa appelle à la grève et à la manifestation le 9 mai pour dénoncer la politique d’affaiblissement des services publics sur laquelle le gouvernement s’arcboute alors que l’ensemble des organisations syndicales rejette le projet de loi sur la Fonction publique.****Non au recours massif aux contrats !****Quid de la défense des personnels ?****Fragilisation et insécurisation…****Le gouvernement fait le choix d’affaiblir la Fonction publique ? Opposons-lui la force de notre collectif ! Le 9 mai, soyons déterminé·e·s pour le Service public d’éducation et ses personnels. Avec l'Unsa et 9 autres fédérations syndicales de fonctionnaires, toutes et tous en grève !**[**Lire la suite**](http://sections.se-unsa.org/07/spip.php?article2174) |
| **Mouvement départemental : décalage des commissions de barèmes au 6 mai** |
| **F:\Données Professionnelles Syndicales\2018-2019\Com' 2.0\Mouvement\mon_mouvement_je_m_en_occupe_info.jpgLes commissions de barèmes du mouvement ardéchois, initialement prévues le 29 avril, décalées au 30 avril se tiendront finalement le lundi 6 mai dans la journée. Les documents préparatoires seront en effet fournis au mieux le 30 avril par le ministère à l'administration ardéchoise puis aux organisations syndicales.****Le SE-Unsa vous tiendra informé à l'issue des travaux du lundi 6 mai prochain.****C:\Users\SE-Unsa07\Desktop\Image1.jpgPour toute question, contactez les militants du SE-Unsa :** **07@se-unsa.org** **04.75.35.58.83 /06.17.63.66.44** |
| **Annonces Macron : le SE-Unsa demande des garanties sans attendre !** |
| **Dans le cadre de sa conférence de presse de conclusion au grand débat, le président de la République a fait plusieurs annonces qui concernent l’Éducation.**  Limitation à 24 élèves en grande section, CP et CE1, extension à la grande section du dédoublement en éducation prioritaire, plus de fermetures d’écoles sauf avis contraire du maire, revalorisation des enseignants. Si ces annonces concrètes permettent sans aucun doute de faire mouche dans l’opinion, elles nécessitent des explicitations et surtout des garanties.  **24 élèves par classes en GS-CP-CE1 et dédoublements :** L’objectif sur la fin du quinquennat de limiter à 24 élèves par classe en grande section, CP et CE1 est un premier pas utile vers l’abaissement nécessaire de l’ensemble des effectifs si, justement, il ne repose pas sur le reste du système éducatif. Il nécessite un accompagnement budgétaire spécifique. Sans cette garantie, les logiques déjà à l’œuvre de redéploiement depuis le second degré vers le premier degré jusqu’à l’intérieur même des écoles sont appelées à s’amplifier. Au regard du projet de loi Fonction publique et de son objectif d’accentuer le recours aux emplois contractuels, rien n’assure non plus que les moyens alloués riment bien avec des recrutements de professeurs des écoles formés et sécurisés. De la même façon, l’ambition d’étendre le dispositif de dédoublement en éducation prioritaire à la grande section doit être assortie de dotations spécifiques.  **Moratoire sur les fermetures d'écoles :** S’agissant du moratoire sur les fermetures d’école sauf avis contraires des maires, le Président rassure l‘opinion mais propose surtout la glaciation du tissu scolaire pour trois ans au lieu d’encourager les acteurs à concevoir et à investir dans une offre éducative globale de qualité, en particulier dans les territoires qui subissent une baisse démographique continue.  **Recrutements et formation :**Si mieux former les personnels et rendre leur carrière plus attractive fait également partie du pack « réussite de l’École » de l’Elysée, il va falloir que cela se voie rapidement et notamment par un changement de méthode sur la mise en œuvre d’une formation choisie et non subie comme par une inversion de la courbe des postes ouverts aux concours. Pour le SE-Unsa, il faut dès aujourd’hui un plan prévisionnel des recrutements pour les 3 années à venir.  **Revalorisation des personnels :**Enfin, le Président a annoncé sa volonté de revaloriser les personnels. Les attentes sont fortes. L’exécutif ne devra pas décevoir. Cette revalorisation devra être à la fois financière et professionnelle pour une réelle prise en compte de l’importante responsabilité inhérente au métier et de l’investissement des personnels au quotidien pour la réussite de leurs élèves.  **Suppression d'emplois de fonctionnaires :**Le Président s’est dit prêt à renoncer à son objectif de suppression de 120 000 emplois de fonctionnaires mais pas à sa volonté de réduction de la dépense publique. Ces annonces du 25 avril ne font pas oublier le projet de transformation de la Fonction publique et font même craindre son accélération. Le SE-Unsa appelle les enseignants, CPE et PsyEN à réussir la grève du 9 mai avec l’ensemble des fonctionnaires.  **Des annonces concrètes, c’est bien. L’explicitation pleine et entière, c’est mieux. Le SE-Unsa souhaite être reçu rapidement pour obtenir toutes les précisions et garanties nécessaires sur ces annonces.** **Lire aussi nos articles sur le projet de loi Fonction publique :** * [Grève le 9 mai : NON au projet de loi sur la Fonction publique](http://enseignants.se-unsa.org/Greve-le-9-mai-NON-au-projet-de-loi-sur-la-Fonction-publique)
* [**Service public fragilisé, personnels insécurisés**](http://enseignants.se-unsa.org/Service-public-fragilise-personnels-insecurises)
* [**Seul·e je ne serai plus protégé·e**](http://enseignants.se-unsa.org/Seul-e-je-ne-serai-plus-protege-e)
 |
| **Mars à Mai / Adhésion découverte : le bon moment pour adhérer au SE-Unsa** |
| def_decouverte_2018_lettre**Alors que l'année est bien avancée, les nouveaux adhérents au SE-Unsa peuvent adhérer à prix réduit du 10 mars jusqu'au 10 mai, pour être adhérent jusqu'à fin aout 2019 : 80 euros pour les titulaires et 60 euros pour les stagaires (soit 28 et 20 euros seulement après le crédit d'impots en 2020 - 66% du montant de la cotisation).****Ils bénéficieront des conseils et aides des militants de l'Unsa, de manière proritaire ors des périodes intenses que sont le mouvement et la fin d'année scolaire.**Adhésion par prélèvement automatique et fractionné sans frais [**J’adhère en ligne**](http://www.se-unsa.org/adh/index.html)Adhérer au SE-Unsa, c’est payer une **cotisation qui est la même partout en France**. C’est participer à une action collective pour la défense et la promotion de l’École publique et de ses personnels. C’est porter, ensemble, un projet de transformation de l’École et peser pour obtenir des moyens à la hauteur des enjeux auxquels elle doit faire face afin d’assurer la réussite de tous les élèves.Le montant des adhésions au SE-Unsa est fixé chaque année par le Conseil National de notre syndicat.[**Grille des cotisations disponible ici**](http://www.se-unsa.org/adh/grille.pdf) |
| **N'hésitez pas à diffuser cette lettre.** *Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).**Particuliers, pour vous inscrire ou interrompre votre abonnement gratuit à la lettre en ligne du SE-UNSA 07, écrivez-nous* ***Respectez l’environnement*** ***N’imprimez ce message que si nécessaire*** | **Syndicat des Enseignants-UNSA de l’ARDECHE**13, rue François ValletonBP 2021407206 AUBENAS CedexTel : 04.75 35 58 83Mail : **07@se-unsa.org****Site internet :**[**http://sections.se-unsa.org/07/**](http://sections.se-unsa.org/07/)Facebook : <https://www.facebook.com/LeSE.Unsa>Twitter : <http://twitter.com/SE_Unsa> |   |